



Suite a erreur du fournisseur,colis toujours pas repris

Par **christophe**, le **14/02/2012** à **19:25**

Bonjour,rnnous avons commander chez C Discount un canapé d'angle gauche fin
Décembrernet avons reçu le 04 Janvier un canapé avec un morceau angle gauche et
l'autrerndroit.rnAprès de nombreux appel surtaxés et courrier avec photo,on nous promet
l'échange,pour le 31 Janvier.rnJ'avais préciser que le canapé n'avais plus d'emballage car je
ne voulais le faire moi même afin d'éviter que l'on me reproche par la suite qu'il est
abimerrnNous somme livrer le 03 Février et constatons que le canapé reçu ne correspond pas
à la commande,le livreur ne prend pas l'autre canapé car il voulait utiliser l'emballage de celui
reçu.rnAprès encore plusieurs appel,nous nous faisons remboursés.rnLe problème et que
depuis le 04 Janvier nous avons toujours le mauvais canapé.rnJ'ai relancé C Discount,et
depuis (nous sommes le 14/02) toujours rien.rnque puis je faire de ce canapé qui m'envahit
?rnrnmerci

Par **pat76**, le **15/02/2012** à **17:00**

BonjourrnrnVous envoyez une lettre en recommandée avec avis de réception à C Discount,
dans laquelle vous les mettez en demeure de venir récupérer le mauvais canapé au plus tard
dans les 8 jours à la réception de votre lettre.rnrnVous précisez que faute d'avoir obtenu
satisfaction dans le délai précité, le canapé sera récupérable dès l'échéance de ce délai au
commissariat de la ville.rnrnVous garderez une copie de votre lettre.